

Rapport d'activités

2022
2023



COSME

Réseau
communautaire en
santé mentale





Le Réseau communautaire en santé mentale (COSME) représente 13 regroupements régionaux d'organismes communautaires en santé mentale. Ces regroupements représentent deux tiers des 500 organismes en santé mentale reconnus par le Ministère de la Santé et des Services sociaux.

Le COSME en 2022-2023

REPRÉSENTE ET SOUTIENT

13

Regroupements régionaux
d'organismes communautaires
en santé mentale

REJOINT

350

Organismes communautaires
en santé mentale au Québec

FAVORISE LES ÉCHANGES ENTRE

15

Représentants de
regroupements régionaux
d'organismes communautaires
en santé mentale



A POUR MISSION DE

Grouper, soutenir et représenter
les regroupements régionaux
d'organismes communautaires en
santé mentale au Québec.

EST MEMBRE DE



Objectifs

- ☒ Rapprocher les regroupements régionaux d'organismes communautaires de base en santé mentale du Québec;
- ☒ Promouvoir une vision inclusive et complémentaire des multiples approches et innovations du milieu communautaire de la santé mentale
- ☒ Favoriser le développement de l'action communautaire en santé mentale et faire reconnaître son expertise;
- ☒ Diffuser de l'information aux organismes communautaires en santé mentale sur des sujets qui les touchent;
- ☒ Susciter la réflexion et les débats;
- ☒ Initier ou soutenir des actions à portée locale, régionale ou nationale;
- ☒ Participer à des alliances avec des organismes partageant une vision et des buts similaires;
- ☒ Développer un sentiment d'appartenance et encourager l'émergence de communautés de pratiques;
- ☒ Solliciter par tout moyen et recevoir tout bien meuble ou immeuble, incluant notamment tout don, legs, subvention et toute contribution en argent ou de quelque nature que ce soit;
- ☒ Influencer les autorités gouvernementales et les autorités du réseau public de la santé et des services sociaux dans leur action en faveur de la santé mentale;
- ☒ Organiser et mettre en œuvre tout moyen de financement de quelque nature que ce soit;
- ☒ Administrer tout bien reçu, meuble ou immeuble;
- ☒ Organiser et mettre en œuvre tout programme, activité ou action.

Membership



Sont membres réguliers les délégations et les regroupements régionaux constitués d'une diversité d'organismes de base en santé mentale.

Nous avons des membres affiliés qui sont les organismes ou les regroupements d'organismes intéressés par la mission et la démarche du Réseau communautaire en santé mentale, mais qui ne forment pas un regroupement régional d'être un membre régulier.

Il est loisible au conseil d'administration de nommer membre honoraire toute personne qui aura rendu service par son travail ou ses donations et qui adhère à la mission et aux objectifs poursuivis par le Réseau communautaire en santé mentale.

Mot du président



C'est avec le sens du devoir accompli que je vous annonce mon intention de ne pas solliciter un nouveau mandat à la présidence du COSME. Après dix ans à coconstruire et mobiliser le milieu de l'action communautaire en santé mentale pour retrouver le rapport de force que nous avons déjà eu, le temps est venu pour moi de passer le flambeau à la relève.

Je pense qu'on peut être fiers du chemin parcouru ensemble. Avec l'arrivée de la TROCASM de Chaudière-Appalaches cette année, le COSME compte sur la participation active de 13 regroupements régionaux en santé mentale, fédérant quelque 300 organismes communautaires en santé mentale de la plupart des régions du Québec. L'année ne fut pas un long fleuve tranquille, loin de là. En cours d'année, nous avons subi plusieurs départs dans l'équipe de travail. D'abord notre directrice générale, Christina Charron St-Pierre, a choisi de nous quitter après un an à barre du COSME. Après quelques mois en poste, ce fut au tour de notre responsable des communications, Frédérique Sénéchal de relever de nouveaux défis. Enfin nous avons connu le départ de Claude Saint-Georges, proche collaborateur depuis les débuts du COSME. La crédibilité que le COSME a acquise aux cours des années repose en grande partie sur les travaux de recherche et d'analyse réalisés par Claude, auxquels j'ai eu le plaisir de contribuer.

L'absence de direction générale pendant près de cinq mois a bien sûr pesé lourd sur la charge assumée par le comité de direction. Malgré des effectifs réduits nous avons maintenu le cap. L'année fut marquée par l'entrée en vigueur du Programme de revenu de base (PRB) le 1^{er} janvier 2023. Il s'agit d'un dossier sur lequel on travaille depuis cinq ans, en collaboration avec des regroupements de personnes handicapées. C'est une de mes plus belles réalisations sur le plan professionnel. Bien plus qu'un rehaussement des prestations, ce programme permet à près de 84,000 personnes (dont 36 000 ayant des troubles de santé mentale) de toucher des revenus de travail sans être pénalisés. Cette avancée ouvre la porte au travail à temps partiel pour des personnes éloignées du marché du travail et aura de retombées importantes sur le secteur socioprofessionnel. Avec le PRB, les personnes pourront aussi cohabiter avec une autre personne ayant des revenus de travail tout en conservant leurs prestations, ce qui constitue une mesure structurante pour encourager l'entraide. Le milieu communautaire en santé mentale s'est également invité à la campagne électorale l'automne dernier en organisant un débat avec les principales formations politiques. Le COSME a joué un rôle décisif dans l'organisation de ce débat, tout comme la mise en place de rencontres inter-regroupements en santé mentale depuis quelques années, qui a donné naissance à la coalition responsable de l'organisation de ce débat électoral.

En octobre 2022, nous avons tenu à Bécancour une journée de réflexion sur les seuils planchers communs pour le financement de l'action communautaire autonome proposé par le RQ-ACA, dont nous sommes membres actifs. Des mandats furent confiés à nos déléguées afin de faire valoir le positionnement du COSME dans ce dossier. Nous avons enfin réalisé un état de situation sur les mécanismes de concertation régionaux et faits des représentations auprès de la Direction des services de santé mentale (DSSM) du MSSS pour que la composition et le fonctionnement de ces tables respectent un minimum de principes démocratiques. L'AGIR que je représente tient à demeurer membre actif du COSME même si notre énergie sera davantage centrée sur des dossiers régionaux. Je me mets pour ainsi dire «en réserve de la république», pour reprendre l'expression consacrée. Je tiens à remercier les membres du comité de direction, qui furent mis à forte contribution au cours de cette année mouvementée. Je remercie également notre directrice générale Andrée Gagnon ainsi que Marie-Soleil Côté, responsable des communications, pour la passion qui les habite et leur volonté à contribuer à l'édification de monde plus solidaire et en meilleure santé mentale.



Charles Rice, président



Mot de la direction

Nouvellement en poste depuis février 2023, j'ai la chance de découvrir une organisation nationale dynamique, engagée et impliquée dans de nombreux dossiers en collaboration avec les délégués des régions représentant plus de 350 organismes communautaires œuvrant en santé mentale. Nous pouvons présenter avec fierté de nombreux projets et activités que nous avons réalisés cette année.

Que ce soit pour suivre le déploiement du plan d'action interministériel en santé mentale et la valorisation des rôles des regroupements régionaux et les différentes mesures, le programme de revenu de base, ou d'autres dossiers reliés à l'amélioration des conditions de vie des personnes vivant avec des problèmes de santé mentale, le COSME était présent en 2022-2023.

Pour être en mesure de mieux soutenir ses membres, le COSME s'est impliqué activement cette année au projet amorcé l'an dernier pour mettre en œuvre un projet de recherche de l'Université du Québec à Montréal afin de dresser un portrait de la santé psychologique et de la rétention des employés travaillant au sein de ses organismes membres.

Aussi, le projet sur les déterminants sociaux et la santé mentale financé par l'OPHQ a occupé plusieurs de nos ressources durant de nombreuses heures afin de rechercher, analyser et éventuellement présenter des outils d'éducation population sur le sujet aux organismes et aux personnes intéressées. Le projet se poursuivra en 2023-2024.

Malgré des ressources humaines réduites durant une bonne partie de l'année, l'équipe du COSME et des délégués ont participé à des rencontres de concertation et de partenariat, et la vie associative s'est maintenue vivante et productive. La Coalition communautaire en santé mentale, dont fait partie le COSME, a organisé pour la première fois un débat sur la santé mentale durant la campagne électorale provinciale afin d'entendre les positions des différents partis en matière de santé mentale et susciter des engagements de leur part. La directrice du COSME, Christina Charron St Pierre agissait comme co porte parole.

Le COSME a aussi accueilli une nouvelle région comme membre, soit celle de Chaudières Appalaches. Un sincère bienvenu à ces délégués!

En terminant, je tiens à féliciter les membres qui ont assuré la continuité cette année et à les remercier pour leur accueil chaleureux et leur disponibilité pour m'intégrer et répondre à mes nombreuses questions! L'année 2023-2024 est remplie de beaux défis que nous accomplirons tous ensemble!

Andrée Gagnon, directrice générale



Équipe

Permanence

Christina Charron-St-Pierre, directrice générale
Jusqu'à septembre 2022

Andrée Gagnon, directrice générale
Depuis février 2023

Claude Saint-George, personne ressource
Jusqu'à janvier 2023

Frédérique Sénéchal, responsable des communications et des relations publiques
Jusqu'à avril 2023

Marie Soleil Côté, responsable des communications et des relations publiques
Depuis mars 2023

Ponctuellement

Guy Châteauneuf, agent de liaison

Comité de direction

Charles Rice (Capitale-Nationale), président

Lisette Dormoy (Lanaudière), vice présidente

Nancy Bolduc (Saguenay Lac-Saint-Jean), trésorière

Mélanie Sarazin (Outaouais), secrétaire

Table des matières

Les réalisations 2022-2023 du COSME seront présentées selon les axes et les objectifs du plan d'action 2022-2023, approuvés au préalable à l'assemblée générale annuelle 2022.

Axe 1	
Santé mentale et campagne électorale	P.9
Coalition communautaire en santé mentale	P.10
Axe 2	
Financement et reconnaissance des regroupements régionaux en santé mentale	P.13
Rencontres avec le MSSS	P.14
Mandat de recherche	P.14
Axe 3	
Conditions de travail dans les organismes communautaires en santé mentale	P.15
Projet de recherche: Santé psychologique et rétention des intervenants travaillant dans les organismes en santé mentale	P.16
Comité condition de travail du RQ-ACA	P.16
Axe 4	
Déterminants sociaux	P.17
Création d'outils d'éducation populaire	P.18
Exemple d'outil	P.19
Axe 5	
Vie associative	P.20
RQ-ACA	P.21
Soutien aux membres	P.21
Conseil d'administration et comité de direction	P.21
AGA 2022	P.21
Axe 6	
Communications	P.22
Faits saillants en ordre chronologique	P.23
Refonte du site web	P.24
Page Facebook	P.24
Infolettres	P.24
Axe 7	
Représentation et collaboration	P.25
Programme de revenu de base	P.26
Rapport Pour un programme de revenu de base novateur et structurant	P.26
Projet de loi C-22	P.27
Aire Ouverte	P.27
Plan santé	P.27
Table de concertation nationale en santé mentale	P.27
Collectif pour un Québec sans pauvreté	P.27
PAGIEPS	P.28
Autres actions en 2022-2023	P.28
Objectifs pour 2023-2024	P.29
Liste des membres	P.30

AXE 1

Santé mentale et campagne électorale

Objectifs:

- Assurer un leadership dans la Coalition communautaire en santé mentale
- Valoriser la contribution des OCSM et des regroupements régionaux auprès des partis politiques

Coalition communautaire en santé mentale



Les candidats Byanca Jeune, Mélissa Généreux, Lionel Carmant et Andrée-Anne Bouvette-Turcot ont été appelés à identifier deux actions concrètes qu'ils entendaient mettre en œuvre pour s'attaquer à l'enjeu de la santé mentale.
Photo: Robert Skinner, La Presse

Début 2022, le COSME ainsi que 14 autres regroupements nationaux en santé mentale s'allient pour créer la Coalition communautaire en santé mentale.

Projet Élections provinciales 2022

Dans le cadre de la campagne électorale de l'automne dernier, notre objectif était de donner la priorité à la santé mentale en engageant les partis politiques du Québec à la reconnaître comme un enjeu social primordial. Afin d'atteindre cet objectif, un débat électoral a été organisé à Montréal le 7 septembre 2022, à la fois physiquement et sur la plateforme Facebook, visant à susciter des engagements concrets de la part des différents partis et à propulser la question de la santé mentale dans l'espace public. Dans ce contexte, Christina Charron-St-Pierre, directrice générale du COSME, a été invitée à siéger sur le comité de pilotage, et des rencontres ont été organisées avec la firme de communication Bête féroce.

Un communiqué de presse a été émis le 18 mai 2022 pour proposer aux formations politiques un libellé sur leur engagement à faire de la santé mentale un enjeu électoral qui nécessite une approche globale.

Les engagements souhaités pour les candidats à inscrire dans leur plateforme électorale :

Notre parti reconnaît que la population québécoise a le droit de jouir de la meilleure santé mentale possible et que la santé mentale est une composante essentielle à l'épanouissement des personnes et de la société. Notre parti reconnaît également que la réalisation de ce droit nécessite des actions qui dépassent les enjeux d'accès aux soins et les aspects curatifs.

Nous reconnaissons l'importance d'une approche globale en santé mentale incluant les déterminants sociaux de la santé, la promotion, la prévention et la sensibilisation auprès de toutes les sphères de la société. Notre parti s'engage à faciliter l'accès à une variété de ressources selon les besoins dans toutes les communautés.

Dans cette perspective, notre parti s'engage à soutenir les groupes communautaires dans le respect de leur autonomie et leur expertise. Rassemblés à la Maison du développement durable par la Coalition communautaire en santé mentale, la rencontre était animée par madame Varda Étienne.



Christina Charron-St-Pierre, directrice générale du COSME
Anne-Marie Boucher, responsable aux communications et
co-responsable à l'action socio-politique du RRASMQ
Débat en santé mentale: Le bilan de la CAQ attaqué de tous les côtés, Noovo Info, 7 septembre 2022

Revue de presse

Le débat électoral du 7 septembre a permis de mettre de l'avant les enjeux de santé mentale auprès de divers médias traditionnels:

Noovo Info, Débat en santé mentale: le bilan de la CAQ attaqué de tous les côtés, 7 septembre 2022, <https://www.noovo.info/video/debat-en-sante-mentale-le-bilan-de-la-caq-attaque-de-tous-les-cotes.html>

La Presse, Les partis croisent le fer sur la santé mentale, 7 septembre 2022, <https://www.lapresse.ca/elections-quebec/2022-09-07/les-partis-croisent-le-fer-sur-la-sante-mentale.php>

QUB Radio, La santé mentale «fait partie des enjeux oubliés», se désole la responsable aux communications du Regroupement des ressources alternatives en santé mentale du Québec, 7 septembre, <https://www.qub.ca/radio/video/8-sante-mentale-yasmine-1080251676>

Journal de Québec, Journal de Montréal, La santé mentale: un enjeu encore oublié?, 7 septembre 2022, <https://www.journaldequebec.com/2022/09/07/la-sante-mentale-un-enjeu-encore-oublie>

TVA Nouvelles, La santé mentale: un enjeu encore oublié?, 7 septembre 2022, <https://www.tvanouvelles.ca/2022/09/07/la-sante-mentale--un-enjeu-encore-oublie>

CNW, Republié par Le Lézard & Presse-toi à gauche!, Des engagements électoraux en faveur de la santé mentale, 8 septembre 2022, <https://www.newswire.ca/fr/news-releases/des-engagements-electoraux-en-faveur-de-la-sante-mentale-808769924.html>

Autres actions

Une lettre officielle a été envoyée le 23 novembre 2022 par les membres de la Coalition au directeur général adjoint des services en santé mentale, en dépendance et en itinérance au Ministère de la Santé et des Services sociaux, monsieur Tung Tran, concernant la mise en place de la concertation nationale autour du déploiement du Plan d'action interministériel en santé mentale.

Enfin, une rencontre a eu lieu le 27 janvier 2023. Les préoccupations portaient sur différents dossiers reliés au plan d'action interministériel en santé mentale. La coalition ayant décidé de poursuivre les rencontres pour se concerter sur des enjeux communs.

AXE 2

Financement et reconnaissance des regroupements régionaux en santé mentale

Objectifs:

- Faire reconnaître le rôle d'interlocuteur des regroupements régionaux en santé mentale dans toutes les régions du Québec
- Valoriser le rôle des regroupements régionaux dans la mise en œuvre du PAISM

Rencontres avec le MSSS

Désirant être étroitement en contact avec le ministère de la santé et des services sociaux, le COSME maintient au minimum deux rencontres annuelles avec la Direction santé mentale, dépendance et itinérance du ministère afin de mettre en lumière les enjeux des régions en ce qui a trait aux services en santé mentale et aux défis de porter la parole des regroupements des organismes communautaires en santé mentale.

Une rencontre s'est tenue le 6 octobre et une seconde le 2 décembre 2022 avec madame Sandra Bellemare, Directrice des services de santé mentale et de psychiatrie légale au MSSS

Enfin, une rencontre s'est aussi tenue avec monsieur Thun Tran, directeur général adjoint des services en santé mentale, en dépendance et en itinérance au MSS le 14 mars 2023 avec le conseil d'administration du COSME.

Les discussions ont porté sur différents dossiers, notamment :

- Le plan d'action interministériel en santé mentale
- La concertation régionale/territoriale ainsi qu'une possible table de concertation nationale.
- Le financement et la reconnaissance des regroupements régionaux.



Mandat de recherche

Pour documenter la réalité dans les régions, nous avons confié un mandat à monsieur Guy Châteauneuf afin de réaliser une étude sur les mécanismes de concertation entre les centres intégrés (CISSS-CIUSSS) et les organismes communautaires en santé mentale.

L'étude nous a été présentée le 29 novembre et faisait état de la réalité constatée et émettait des recommandations.

En conclusion, le COSME souhaiterait que le ministère fournisse des directives aux CISSS et CIUSSS pour la mise en place des tables de concertation afin d'éviter la disparité de fonctionnement entre les régions et en maximiser leur efficacité.

D'ailleurs, des efforts pour mettre en place une telle table ont cours présentement dans quelques régions.

[Consultez le rapport ici](#)

AXE 3

Conditions de travail dans les organismes communautaires en santé mentale

Objectifs:

- Contribuer à l'avancement des connaissances sur les enjeux de rétention et d'attraction du personnel dans les organismes communautaires en santé mentale
- Collaborer aux travaux du comité sur les conditions de travail du RQ-ACA

Projet de recherche: Santé psychologique et rétention des intervenants travaillant dans les organismes en santé mentale

Comme des données de l'Observatoire de l'ACA en date de l'automne 2022 indiquent que 80% des organismes considèrent avoir de la difficulté à maintenir leurs employés en poste et afin d'être en mesure de mieux soutenir ses membres, le COSME souhaite dresser un portrait de la santé psychologique et de la rétention des employés travaillant au sein de ses organismes membres à l'aide d'un projet de recherche partenariale.

Les résultats de ce projet permettront au COSME d'obtenir un portrait objectif de la situation et d'identifier des pistes d'actions concrètes afin de favoriser la santé psychologique, l'attraction et la rétention des travailleurs au sein des organismes communautaires qu'il représente.

D'un point de vue scientifique, ces données permettront d'ajouter à la littérature sur les travailleurs communautaires, les données actuelles étant peu nombreuses.

Qui plus est, en s'appuyant sur le modèle théorique des demandes et des ressources au travail, ils permettront de mieux comprendre les différents facteurs et mécanismes pouvant favoriser la santé psychologique et la rétention des travailleurs.

La recherche de candidats pour réaliser le projet a été lancée au début avril 2023 mais de nombreuses réunions ont eu lieu en 2022-2023 pour établir les cadres de l'étude et rédiger les questionnaires d'entrevues et de sondage avec les chercheurs, Lisette Dormoy (Lanaudière) et Shany Perron (Laurentides) pour le COSME.



VOUS AVEZ QUITTÉ UN ORGANISME COMMUNAUTAIRE EN SANTÉ MENTALE AU COURS DES 5 DERNIÈRES ANNÉES?

Nous aimerions connaître votre expérience afin de bonifier le milieu communautaire!

► Compensation de 20\$



Votre implication consiste à participer à une entrevue individuelle d'une durée approximative de 45 à 60 minutes.

En collaboration avec le Réseau communautaire en santé mentale (COSME), le Laboratoire de recherche en santé psychologique au travail (L'espace T) vous invite à participer à une grande étude à travers le Québec sur la santé psychologique et la rétention des travailleur-euse-s d'organismes communautaires en santé mentale.

Si vous êtes intéressé-e à participer ou pour toutes autres informations supplémentaires, veuillez nous contacter :

Chercheuse responsable du projet
Sophie Meunier, PhD

✉ meunier.sophie@uqam.ca

L'espace T



Comité condition de travail du RQ-ACA

La direction du COSME et Nancy Bolduc (Saguenay Lac St-Jean) se sont impliquées dans ce comité dans un premier temps pour documenter les outils et répertorier les documents existants concernant les conditions de travail dans le milieu communautaire. Dans un deuxième temps, le site web du RQ-ACA offrira aux membres une boîte à outils pour alimenter leurs réflexions et travaux sur le sujet. Plusieurs rencontres ont eu lieu en 2022-2023 et les travaux se poursuivront en 2023-2024,

AXE 4

Déterminants sociaux

Objectifs:

- Produire des outils visant à vulgariser et documenter les impacts des conditions de vie sur la santé mentale des personnes

Création d'outils d'éducation populaire

Les connaissances sur les déterminants sociaux de la santé mentale ne sont pas accessibles ni universelles. Le COSME a souhaité développer des outils vulgarisés visant à comprendre et démystifier les déterminants sociaux de la santé mentale. Ces outils s'adressant aux groupes communautaires et à la population générale.

En soutenant les groupes communautaires par ce projet, le COSME aspire sensibiliser différents acteurs et actrices sur l'importance des déterminants sociaux de la santé mentale dans le établissement.

Le COSME s'attend aussi à ce que les personnes vivant avec un problème de santé mentale soient davantage conscientisées aux déterminants sociaux, ayant pour effet de soutenir leur participation sociale.

Les thèmes traités sont :

- Les mauvaises conditions de vie et la santé mentale (thème général)
- Le faible revenu et la santé mentale
- L'intégration au travail et aux études
- Le logement et la santé mentale
- La stigmatisation et la discrimination

Au cours du projet, Le COSME a souhaité développé cinq outils:

1. Outil de sensibilisation pour briser les préjugés et combattre la stigmatisation;
2. Fiches descriptives des déterminants sociaux de la santé mentale (simples, vulgarisées, accessibles);
3. Analyse de situations sous le prisme des conditions de vie: soutien à l'intervention;
4. Illustration d'initiatives québécoises qui valorisent la prise en compte des conditions de vie;
5. Guide d'animation d'ateliers sur les déterminants sociaux.

De plus, nous sommes en possession d'un GUIDE DE RECOMMANDATIONS POUR LE RAYONNEMENT DES OUTILS et de CONSEILS POUR LA MISE EN OEUVRE GÉNÉRALE DU LANCEMENT pour notre site web, nos infolettres et nos réseaux sociaux. Le projet a été développé principalement en 2022-2023, mais le lancement officiel du projet devrait se faire à l'automne 2023. L'équipe du COSME a travaillé sur ce projet cette année, de même que Lisette Dormoy (Lanaudière).

Office des personnes
handicapées

Québec 



Il faut s'attaquer aux mauvaises conditions de vie qui augmentent les troubles de santé mentale

L'espérance de vie des personnes atteintes de troubles graves de santé mentale est en moyenne inférieure de 20 ans à celle de la population générale.

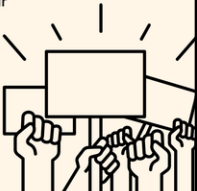
Se nourrir, se loger, posséder une source de revenus, avoir des projets, se divertir sont des conditions essentielles à une meilleure vie pour les personnes ayant des troubles de santé mentale.

Malheureusement, les liens entre les difficultés de santé mentale et la pauvreté sont rarement reconnus dans les analyses du gouvernement québécois.

L'Organisation mondiale de la santé indique qu'en santé mentale, la souffrance est énorme et que cette souffrance a été aggravée par la pandémie de COVID-19.

Ce que nous voulons

- ◆ Un revenu qui surpasse le seuil de pauvreté
- ◆ La reconnaissance du droit au travail et aux études
- ◆ Un plan d'urgence pour fournir un logement abordable
- ◆ Un plan de lutte contre la stigmatisation et la discrimination



 CDEACF

Exemple de l'outil numéro 2: Fiches descriptives des déterminants sociaux de la santé mentale, réalisées par la CDEACF.



Il faut un revenu qui surpasse le seuil de la pauvreté

Il est difficile de faire reconnaître le droit aux prestations d'aide sociale quand on a des troubles de santé mentale.

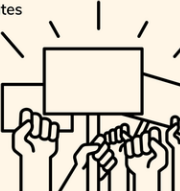
Le nombre de prestataires de la solidarité sociale pour des raisons de santé mentale diminue depuis 10 ans. Encore récemment, la schizophrénie et le trouble bipolaire viennent d'être retirés de la liste des diagnostics qui donnent accès aux prestations. Le budget du Québec affirme une volonté de réduire les dépenses d'aide sociale. L'an dernier, les dépenses ont diminué de 253 millions de \$ comparativement au budget prévu.

L'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques évalue à **29 000 \$** le revenu annuel viable pour une personne seule en 2022. Le revenu viable est une somme disponible qui permet de vivre dignement hors de la pauvreté.

En 2022, les prestations annuelles de solidarité sociale ne dépassent pas **16 800 \$**.

Ce que nous voulons

- ◆ Une hausse majeure des prestations d'aide sociale
- ◆ Une réduction des contraintes bureaucratiques qui privent du droit à l'aide sociale
- ◆ La reconnaissance des contraintes psychosociales qui empêchent de travailler
- ◆ Un nouveau plan de lutte à la pauvreté



 CDEACF

AXE 5

Vie associative

Objectifs:

- Soutenir la réflexion des membres sur des enjeux politiques et sociaux en santé mentale
- Développer des positions communes sur différents enjeux (25 propositions, financement, reconnaissance, rôle des regroupements, conditions de travail)

RQ-ACA

Le COSME a dû se positionner sur les propositions du RQ-ACA concernant les seuils plancher. Pour ce faire, une réunion de travail a eu lieu le 11 octobre 2022 avec les membres du conseil d'administration. Lisette Dormoy (Laurentides) et Frédérique Sénéchal (COSME) ont présenté les résultats des travaux lors de l'assemblée générale du RQ-ACA le 26 octobre 2022.

Soutien aux membres

Durant le printemps 2022, un accompagnement de la direction du COSME avec les délégués de la région de l'Estrie auprès du CIUSSS pour discuter d'un enjeu régional a eu lieu.

Conseil d'administration et comité de direction

Au sein du conseil d'administration, un nouveau membre a adhéré à la mission et aux valeurs du COSME. Nous sommes heureux.ses de compter parmi les membres du conseil d'administration la région administrative de Chaudière-Appalaches.

Le comité de direction s'est réuni à huit reprises:

25 mai, 23 août, 21 septembre, 1er novembre, 22 novembre, 10 janvier, 7 mars et le 14 avril.

De plus, le conseil d'administration s'est réuni à sept reprises:

20 avril, 2 juin, 30 août, 23 septembre, 11 octobre, 29 novembre, 17 janvier et 14 mars

AGA 2022

L'assemblée générale annuelle fut tenue le 2 juin 2022, de 13h30 à 15h à La Nef à Québec, en présentiel et par visioconférence. Un plan d'action 2022-2023 avec des axes ambitieux et des objectifs spécifiques pour les atteindre ont été adoptés.

Il a aussi été décidé d'organiser un Lac-à-l'Épaulé au printemps 2023 afin de revisiter la mission, les valeurs et les priorités du COSME. Un comité organisateur a donc été mis en place pour s'occuper du séjour des membres et du contenu de l'animation avec Nancy Bolduc (Saguenay Lac St Jean), Mélanie Sarrazin (Outaouais) et Shany Laurendeau (Laurentides). Ce dernier s'est rencontré à plusieurs reprises par visioconférence pour y arriver. Un sondage a également circulé au sein des membres du regroupement pour approfondir sa réflexion lors du séjour



AXE 6

Communications

Objectifs:

- Développer un plan de communication
- Réaliser une refonte du site web
- Augmenter la visibilité du COSME sur la sphère publique et médiatique
- Assurer la diffusion des communications (internes et externes)

Faits saillants en ordre chronologique

1er avril 2022



Le COSME a participé le 1er avril 2022, à une journée de visibilité partout au Québec organisée par le Collectif pour un Québec sans pauvreté qui invitait les groupes communautaires et le grand public.

Le but était de rappeler au gouvernement 1) qu'une personne sur dix au Québec ne couvre pas ses besoins de base et 2) qu'il est temps qu'il agisse pour mettre fin à ce scandale.

5 juin 2022

Le 5 juin 2022, une entrevue a eu lieu chez Ami-télé concernant l'entrée en vigueur en janvier 2023 du Programme de revenu de base (PRB) pour les personnes ayant des contraintes sévères à l'emploi, après 4 ans de consultations.

Charles Rice, président du COSME et Samuel Ragot, analyste et conseiller politique pour la Société québécoise de déficience intellectuelle en ont discuté avec les animateurs de l'émission.



Extrait tiré d'AMI Télé

29 septembre 2022



Le 29 septembre 2022, soit 4 jours avant les élections provinciales, le COSME s'est joint aux organismes de 10 régions du Québec pour une action à Montréal.

Il s'agissait du point culminant d'une série d'actions en cette période électorale pour une réelle reconnaissance de l'action communautaire autonome, dans le respect de son autonomie et de son expertise essentielle. Organisé par le RQ-ACA

3 février 2023

Charles Rice, président du COSME, a accordé une entrevue sur les ondes de l'émission de Richard Martineau concernant l'aide médicale à mourir.

21 mars 2023

Nancy Bolduc (Saguenay Lac St-Jean) et la directrice Andrée Gagnon (directrice générale du COSME) ont chacune participé à des entrevues les 21 mars en lien avec le budget provincial 2023-2024 et les enjeux en santé mentale.

Refonte du site web

Le COSME a engagé l'entreprise **Bête Féroce** qui se spécialise dans la création de contenu et qui offre un service d'accompagnement dans la création de site internet. Un comité Site Web a donc vu le jour au cours de l'année, formé de Aurélie Broussouloux (Montréal), Shany Perron (Laurentides) et Frédérique Sénéchal (COSME).



Page Facebook

La page Facebook du COSME fut le principal réseau social utilisé durant l'année 2022-2023. On note d'ailleurs une augmentation de la couverture de 52% ainsi qu'une augmentation du taux de visites de plus de 70% pendant cette période. Le taux de mentions J'aime a également augmenté de 25%.

Nous remarquons cependant une baisse de 38% au niveau de la couverture des publications, qui peut s'expliquer par les publications moins nombreuses lors des derniers mois du au manque d'effectifs.

Visites sur la Page Facebook ⓘ

1 139 ↑ 70,5

Couverture de la Page Facebook ⓘ

19 401 ↑ 52,3

Nouvelles mentions J'aime

172 ↑ 25,5

4 infolettres ont été envoyées au cours de l'année. Nous visons une infolettre par mois pour la prochaine année étant donné le succès de celles-ci récoltant un taux d'ouverture moyen de 60%.

Infolettres

AXE 7

Représentation et collaboration

Objectifs:

- Assurer une représentation aux instances pertinentes pour le COSME
- Développer un rapport de force avec des collaborateurs et partenaires
- Collaborer avec le MSSS, le MTESS et le MES sur les enjeux qui concernent le COSME
- Suivre les activités d'organismes internationaux en santé mentale

Programme de revenu de base

Le COSME, par sa direction et sa présidence, fait partie d'un comité au MTESS concernant le programme de revenu de base, entré en vigueur en janvier 2023. Le Comité conjoint pour l'accès au Programme de revenu de base (CCAPRB) est formé de représentant.es des organisations suivantes :

- La Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec (COPHAN)
- Le Réseau communautaire en santé mentale (COSME)
- L'Alliance québécoise des regroupements régionaux pour l'intégration des personnes handicapées (AQRIPH)
- La Société québécoise de la déficience intellectuelle (SQDI)
- L'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ)

Rapport Pour un programme de revenu de base novateur et structurant

Le comité a eu le mandat de « proposer au gouvernement du Québec, d'ici le 31 décembre 2019, de quelle façon il pourrait faire évoluer le Programme de revenu de base (PRB) pour permettre, au cours des prochaines années, à certaines catégories de clientèle de bénéficier d'une admissibilité plus rapide au Programme de revenu de base ainsi qu'au Programme de solidarité sociale (PSS) ». Le rapport Pour un programme de revenu de base novateur et structurant, déposé en décembre 2019 par le Comité conjoint pour l'accès au Programme de revenu de base, a été rendu public par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité (MTESS) en janvier 2023.

Le COSME a participé à la rédaction d'un communiqué à propos du nouveau Programme de revenu de base, le 4 mai 2022 avec les organisations signataires suivantes:



POUR UN PROGRAMME DE REVENU DE BASE NOVATEUR ET STRUCTURANT

COMITÉ CONJOINT SUR L'ACCÈS AU PROGRAMME DE REVENU DE BASE

RAPPORT FINAL

18 décembre 2019



Projet de loi C-22

Le COSME a collaboré avec la Société québécoise de la déficience intellectuelle, la Fédération québécoise de l'autisme, la Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec, l'Alliance québécoise des regroupements régionaux pour l'intégration des personnes handicapées à la rédaction d'un avis sur le projet de loi C-22, Loi visant à réduire la pauvreté et à renforcer la sécurité financière des personnes handicapées par l'établissement de la prestation canadienne pour les personnes handicapées et apportant une modification corrélative à la Loi de l'impôt sur le revenu. Un communiqué a été émis le 15 novembre 2022 à ce sujet.



Aire Ouverte

Un comité national existe concernant le projet : Aire ouverte. Ce projet offre différents services adaptés à la réalité des jeunes de 12 à 25 ans dans de nombreux points de service au Québec. Dans un point de service Aire ouverte, les adolescents et les jeunes adultes reçoivent un accueil et des services adaptés à leurs besoins. Des professionnels sont présents sur place pour les accueillir, les écouter et les aider à trouver des solutions. Chaque site Aire ouverte a été développé avec la participation de jeunes de 12 à 25 ans. Le COSME et Sylvain Dubé (Estrie) assistent aux rencontres de ce comité faisant un état de situation du déploiement de ce projet.

Plan santé

Le 23 février 2023, la directrice générale, Andrée Gagnon a participé à une journée de réflexion action avec la Coalition solidarité santé concernant le nouveau plan santé du ministre de la santé, monsieur Christian Dubé. L'évolution de ce dossier sera à l'agenda du COSME en 2023-2024.

Table de concertation nationale en santé mentale

Une première rencontre a eu lieu pour la mise en place de la Table de concertation nationale en santé mentale le 24 février 2023, faisant référence à la mesure 7.7.2: Concertation nationale avec les établissements et les organismes communautaires en santé mentale du PAISM. Ce comité aura comme mandat de mettre en œuvre et maintenir des modalités de concertation privilégiées entre le MSSS, les établissements et les regroupements et organismes communautaires nationaux afin de favoriser une réponse globale à l'ensemble des besoins des personnes en santé mentale, des proches et des acteurs impliqués en santé mentale. La directrice du COSME Andrée Gagnon et Charles Rice (Québec) y ont participé.

Collectif pour un Québec sans pauvreté

Frédérique Sénéchal (COSME) et Charles Rice (Québec) ont rencontré le Collectif pour un Québec sans pauvreté le 12 janvier 2023. Les deux organismes se rejoignent sur la nécessité d'un changement de culture organisationnelle.

Le COSME a aussi assisté aux rencontres des 23 et 24 novembre, et du 24 février. Le COSME est solidaire des enjeux que porte le Collectif soit la lutte à la pauvreté, la défense des droits et la promotion de la justice sociale.

Nouveau cadre normatif PSOC

Le COSME a participé à une rencontre organisée par la CTROC le 15 février 2023 concernant le nouveau cadre normatif PSOC mis en vigueur le 1 avril 2023 et suit attentivement les enjeux de ce dossier.

PAGIEPS

Un mémoire est en cours de rédaction avec le COSME, la SQDI, la FQA, la CPHAN et l'AQRIPH concernant le prochain plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale, le PAGIEPS. Les travaux ont débuté en janvier 2023 et se termineront fin juin 2023.



Autres actions en 2022-2023



- Le COSME a participé à des rencontres nationales avec le RQACA, la CTROC, la TRPOCB, l'OPHQ, le Collectif pour un Québec sans pauvreté, la Coalition Solidarité Santé.
- Le 22 mars 2023 a eu lieu une rencontre avec le directeur général de l'OPHQ, monsieur Daniel Jean pour solliciter la direction du COSME à faire partie du jury du prix À part entière
- Le 27 mars 2023: Rencontre avec la députée Elizabeth Prass, porte-parole de l'opposition officielle en matière de santé mentale.

Un projet de loi à souligner



Le 13 mars restera à jamais une date gravée dans l'histoire du Québec. En 2020, l'état d'urgence sanitaire a été déclaré ce jour-là, à cause de la pandémie de COVID-19. À compter de 2023, le 13 mars deviendra la Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive.

Un projet de loi à cet effet, numéroté 498, a été adopté à l'unanimité, mardi le 5 avril 2022, à l'Assemblée nationale du Québec. Le député libéral David Birnbaum est à l'origine de cette nouvelle loi. Il est porte-parole de l'opposition officielle en matière de santé mentale. Il est rare de voir un projet de loi de l'opposition adopté sous un gouvernement majoritaire. (Source: Le Soleil, Olivier Bossé, 5 avril 2022)

Objectifs pour 2023-2024

Axe 1: S'allier

Objectifs:

- Améliorer et maintenir la cohésion entre les membres
- Coaliser les forces du secteur communautaire en santé mentale
- Créer des alliances stratégiques autour des enjeux communs

Axe 2: Soutenir

Objectif:

- Accompagner et outiller les membres dans la réalisation de leur mission et des différents enjeux régionaux

Axe 3: Représenter

Objectif:

- Faire entendre, démocratiquement, les préoccupations de l'ensemble des membres ainsi que les enjeux de santé mentale au Québec auprès des différentes sphères politiques et publiques

Liste des membres

Sont membres du COSME les regroupements régionaux d'organismes communautaires en santé mentale des régions suivantes :

Capitale-Nationale

Agir en santé mentale

Délégation : Charles Rice et Lynda Hébert

Chaudière-Appalaches

Société de réadaptation et d'intégration communautaire (SRIC)

Délégation : Émilie Larocque et Mélissa Boilard

Côte-Nord

Regroupement des organismes communautaires et alternatifs en santé mentale de la Côte-Nord (ROCASM-CN)

Délégation : Stephen Bourgoin

Estrie

Regroupement des ressources communautaires en santé mentale de l'Estrie (RRCSME)

Délégation : Sylvain Dubé et Sophia Cotton

Gaspésie-Les Îles

Regroupement des organismes communautaires et alternatifs en santé mentale de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine (ROCASM-GÎM)

Délégation: Dominique Bouchard

Lanaudière

Regroupement des organismes communautaires et alternatifs en santé mentale de Lanaudière (ROCASML)

Délégation: Lisette Dormoy et Estelle Dionne

Laurentides

Alternatives Laurentides

Délégation: Shany Perron

Laval

Coalition des organismes en santé mentale de Laval (COSML)

Délégation : Gina Bergeron et Patrice Machabée

Mauricie-Centre-du-Québec

Regroupement des organismes de base en santé mentale de la Mauricie et du Centre du Québec (ROBSM 04-17)

Délégation : Chantal Laneuville

Montréal

Regroupement des organismes communautaires en santé mentale de la Montréal (ROCSMM)

Délégation : Myriam Lafond et Vicky Potvin

Montréal

RACOR en santé mentale

Délégation : Marc Lopez et Alex Chayer

Outaouais

Regroupement des organismes communautaires en santé mentale de l'Outaouais (ROCSMO)

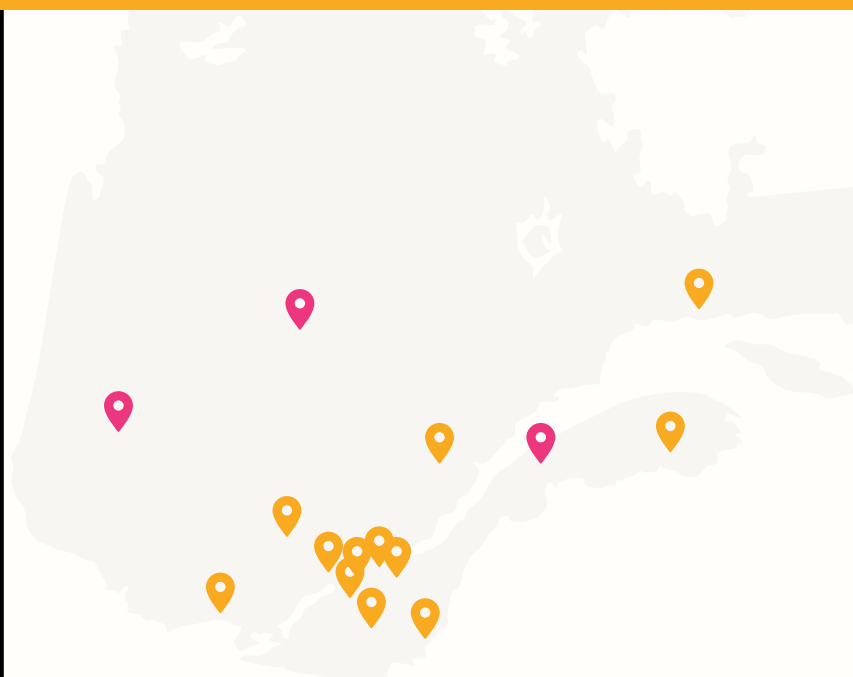
Délégation : Mélanie Sarazin et Jean-François Parent

Saguenay-Lac-Saint-Jean

Association des ressources alternatives et communautaires en santé mentale du Saguenay-Lac-Saint-Jean (ARACSM-02)

Délégation : Nancy Bolduc et Nancy Rainville

Notre réseau à travers le Québec



Régions membres

Capitale-Nationale
Côte-Nord
Chaudière-Appalaches
Estrie
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
Lanaudière
Laurentides
Laval
Mauricie-Centre-du-Québec
Montérégie
Montréal
Outaouais
Saguenay-Lac-Saint-Jean

Liens de collaboration

Abitibi-Témiscamingue
Bas-Saint-Laurent
Nord-du-Québec



COSME

Réseau communautaire
en santé mentale

Coordonnées

160 rue Saint-Joseph Est,
Québec (QC), G1K 3A7

cosme.ca
info@cosme.ca

www.facebook.com/COSME.santementale